



## Licenciement .que dois-je demander?

Par **cripatro**, le **08/06/2013 à 09:31**

Bonjour

Suite a une maladie,je vais etre licencie

J'aurais deux questions

1:Mon employeur ma dit que la complementaire sante qui apparait sur ma paie (dans la rubrique retenue patronnal)ne pouvais pas entre dans les indemnites puisque ne faisant pas partie du salaire.

2:J'avais une complementaire salaire en cas de maladie. Je l'ai resilie quand l'entreprise en a prie une obligatoire.Mais celle ci ne me donne que 70 pour 100 de mon salaire au lieu de 80.

Que dois je faire?

Par avance.Un grand MERCI

Par **P.M.**, le **08/06/2013 à 11:35**

Bonjour,

Vous avez déjà droit à la portabilité de la prévoyance d'entreprise en cas de licenciement et je vous propose [ce dossier](#)...

Il faudrait savoir ce que vous entendez par : "Suite a une maladie,je vais etre licencie" car bien sûr la maladie en elle-même ne peut pas être une cause de licenciement...

Par **cripatro**, le **08/06/2013 à 17:00**

Bonjour,

Merci pour votre dossier

Excusez mon imprecision,je suis en invalidite 2 et incapable de reprendre mon emploi (cariste) de plus le groupe (3000 ouvriers)dans lequel je travail ne m'a trouve aucun reclassement serieux

Par **P.M.**, le **08/06/2013** à **17:06**

Il s'agit donc d'un licenciement consécutif à l'inaptitude décidée par le Médecin du Travail...

Par **cripatro**, le **08/06/2013** à **18:22**

Oui c'est cela meme